

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/07/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220712-125652-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 12 juillet
2022
D-2022/236**

Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

Excusés :

Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

**Attribution d'aides en faveur de projets jeunesse.
Subventions 2022. Adoption. Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique territoriale en faveur de la Jeunesse, la ville de Bordeaux est engagée dans différents dispositifs contractuels. A ce titre, elle coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des jeunes bordelais.

Les associations partenaires de la Ville, mènent, chacune dans son champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs. Elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une volonté partagée de continuité éducative en direction des jeunes bordelais.

Les projets présentés ci-après s'articulent autour des objectifs suivants :

- Contribuer à l'épanouissement des adolescents,
- S'adresser au plus grand nombre d'adolescents et optimiser ainsi le rayonnement de l'action éducative globale,
- Développer la mixité : favoriser la prise en compte de tous les publics,
- Faciliter la prise d'autonomie et la responsabilisation dans une dynamique de socialisation,
- Assurer la cohérence territoriale,
- Développer des projets s'appuyant sur les ressources de la ville,
- Mettre en place des projets qui favorisent « l'aller vers ».

Je vous propose d'attribuer la somme de 10 000 euros prévue au budget primitif 2022 pour les projets suivants :

Association	Projet	Participation au financement
Parallèles Attitudes Diffusion	Les Teenage Week permettent de compléter l'apprentissage de l'instrument en proposant aux jeunes un travail de création de chansons, de mise en place rythmique et de jeu de scène autour des Musiques Actuelles et, chose importante dans la pédagogie de l'association, ces stages se déroulent en groupe.	5 000 euros
Habitats Jeunes Le Levain	Le pôle territorial de coopération jeunesse poursuit l'objectif de développer de nouvelles pratiques innovantes de coopération entre les acteurs du territoire, et d'apporter une contribution ascendante aux politiques jeunesse locale, notamment au travers d'une démarche d'observatoire sur Bordeaux Nord.	5 000 euros

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2022 SUR LA BASE DES MONTANTS 2020
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	43 513,80
HABITATS JEUNES LE LEVAIN	233,00